



Gr. de Neuchâtel, le 10 octobre 1904

140

Le Grand-Maitre de la Grande Loge Suisse Alpina

à M. H. J. Hemi Stubbe

Bruxelles

B. ch. J.

mon Secrétaire répondra à vos diverses demandes du 5 octobre
dernier et vous fournira tous les renseignements désirés. Mon but en vous
écrivant est de vous dire que vous seriez bien aimable de me fournir la col-
lection complète du Bulletin belge (J.-C. de Belgique). Je me permet d'ail-
leurs de vous déplorer l'impression pénible que nous ressentons ici en
constatant que le Grand-Orient de Belgique pas plus que le Sup. Cons. n'ont
jamais donné réponse à la demande d'adhésion au Bureau Interna-
tional de relations maçonniques. nous avons vainement cherché l'expli-
cation de ce silence, et de cette non adhésion. Le G. O. du Pays Bas a adhé-
ré et nous a envoyé 200 francs pour sa cotisation de 1904, nous n'avons
rien reçu de la Belgique, pas même un mot de réponse. Pourquoi a-t-
il une défectuosité de plusieurs siècles, représentés au Congrès de Genève
et qui ont applaudi à la fondation du Bureau?

J'ai été très heureux ^{de savoir} que l'histoire de la franc-maçonnerie de Boos, vous
ait fait plaisir. J'aurais aimé vous demander en retour quels sont
les journaux maçonniques qui se publient en Belgique? et que
nous pourrions vous faire adresser au Bureau, car il est dit dans le
statut que nous recevons toutes les publications maçonniques. Le Bureau devrait
être mis au courant de tout ce qui s'imprime au point de vue maçonnique,
mais on ne donne pas même telle réponse à nos lettres. Il y a des
franc-maçons maçonniques qui sont bien mal organisés, et qui ne doivent pas
avoir de secrétaire, sans cela on nous inviterait au moins à nous dispenser.
Des idées, en nous informant que nos lettres resteront sans réponse.
Si vous pourriez obtenir sur ces divers points des renseignements qui
nous éclaireraient, vous m'obligerez beaucoup. Je vous serais tout particulière-
ment reconnaissant de décrire les motifs qui ont engagé le Grand
Orient de Belgique ainsi que le Sup. Cons. à ne pas adhérer au Bureau
intern. de relations maçonniques.

Excusez, B. ch. J., la peine et les démarches que ma demande vous
occasionne et veuillez croire à mes sentiments fraternels.

Ed. Quartier la Tent



Pr. de Neuchâtel, le 31 octobre 1904

Le

Bureau international de relations maçonniques

au V. ch. f. Henri Shubbe, professeur
Bruxelles

B. ch. f.

J'ai bien reçu toutes les pièces annoncées: Bulletins 16 à 46 du Suprême Conseil, les Constitutions, discours sur l'Écosotisme (que je possédais déjà) le Compte-rendu de la Conférence des R.R. ++, celui du Centenaire des Chapitres de Bruxelles, celui de l'Installation du G. Comm. Steverro 1841. Tous ces documents précieux ont été reçus avec reconnaissance, nous en sommes enchantés, et nous vous saurions gré d'abonner le Bureau aux Bulletins qui suivront.

Je serais bien aise de causer avec vous au sujet du Bureau que je me propose dès l'origine d'orienter dans le sens que vous indiquez, la circulaire que vous avez reçue en est la preuve, et j'aime à croire que si le congrès des Suprêmes conseils a lieu un jour ou l'autre, il décidera de s'adjoindre au Bureau existant de relations maçonniques. J'ai déjà fait diverses démarches à ce sujet et j'espère aboutir. Tous les renseignements que vous me fournissez m'intéressent beaucoup. Il va sans dire qu'il n'est pas facile de distinguer dans les innombrables puissances maçonniques, celles qui méritent d'une manière sûre le nom de Puissances régulières. Beaucoup de Puissances mag. auront de la peine à nous répondre d'une façon précise à notre question ++, parce qu'elles-mêmes devenue régulières par relations, elles ont une origine presque spontanée.

J'ai dans l'idée qu'il existe encore plus de Sup. Conseils irréguliers que de Grds. Or. ou de Grandes Loges. Jusqu'ici d'ailleurs, nous sommes restés dans une prudente réserve à l'égard de plusieurs qui nous ont paru douteux, et cela malgré la décision prise de réunir les Fuisances maçonniques sans distinction de rites ou d'Obédiences. Nous sentons fort bien que notre entreprise sera une oeuvre de longue haleine et qu'il faudra beaucoup de temps pour donner à notre Bureau le bon fonctionnement que j'espère pour lui. Nous aurons, j'espère, l'occasion de reparler de tout cela.

J'apprends avec stupefaction que l'on a refusé au photographe Lef. Klary de me livrer les photographies des Temples de Bruxelles, avec lesquelles je désirais illustrer le volume du Congrès. Un Suisse en voyage en ce moment en Amérique m'envoie des cartes postales avec reproduction d'intérieur de Temples de Philadelphie. Je reçois d'Amérique et de Suède (!) des Albums maçonniques donnant des photographies d'intérieur des Temples disposés suivant le Grade auquel on travaille. Pourquoi les Loges de Bruxelles craindraient-elles la reproduction de leur temple. Au reste, voilà deux mois écoulés depuis le Congrès et je ne vois ni procès-verbaux, ni photographies. Et moi, qui me figurais que les Belges étaient des gens actifs. Tout ce retard m'empêchera de longtemps de donner satisfaction aux lettres que je reçois de divers côtés me réclamant le compte rendu.

Je vous remercie encore de tout coeur pour toutes vos communications et me recommande pour l'avenir. Veuillez agréer, B. ch. f., l'assurance de mes sentiments les plus fraternels

Ed. Quartier-le-Tout

Evale 24
franchises (suite)